

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 7 FEVRIER 1918

G.-E. DION, Administrateur

## L'AUTRE COTE

Nous avons publié ici même la semaine dernière un article de l'*Evénement* qui disait tout bonnement que le parti libéral et les journaux libéraux de la Province, de Québec étaient responsables de la campagne d'injure que la presse des provinces anglaises et des Etats-Unis avait fait contre les Canadiens-Français.

Il y avait beaucoup de vrai dans cet article. La conduite d'un certain nombre dans Québec, refusant de laisser parler les orateurs Unionistes et menaçant même de leur faire du mal, n'était certes pas propre à disposer les Anglais en faveur des Canadiens-Français. Québec eu été en bien meilleure posture si cette province s'était montré digne et avait respecté la liberté de parole. Les journaux et les chefs libéraux auraient eu certes une meilleure posture devant le public, s'ils avaient protesté énergiquement contre cette manière d'agir.

Mais il y a aussi l'autre côté de la médaille, et il ne faut pas oublier que si le Québec s'est montré intolérant, c'est qu'il y a été poussé. Il est bien beau de dire que les provinces anglaises se sont montées contre le Québec parce que le Québec ne voulait pas entendre parler les Unionistes. Et quand le même parti unioniste payait un certain Ti Noir Des Jardins pour venir susciter des émeutes dans la Province de Québec, et mettre par le fait même les Canadiens-Français en mauvaise posture, le peuple de Québec n'avait pas encore refusé d'écouter les orateurs. Et il est si vrai que le gouvernement Unioniste était le complice de Ti Noir, que lorsque le juge Pelletier fixa à \$30,000 le cautionnement du dynamitarde, le gouvernement Unioniste payait sa part de \$10,000 pour le faire sortir de prison.

N'avons nous pas vu dernièrement encore que le *Sentinel* de Toronto, qui n'a pas de sympathie bien prononcée pour les Canadiens Français, rejetait sur la *Gazette* et surtout le *Star* de Montréal la responsabilité des paroles haineuses dites dans l'Ontario.

Et l'on semble vouloir dire que ce ne fut que des politiciens irresponsables qui ont injurié les Canadiens-Français. C'est une défense qui peut paraître juste à première vue. Mais qui donc n'a pas vu la littérature "Issued by the Union Government Publicity Bureau" faisant appel aux Canadiens-Anglais de ne pas se laisser conduire par la déloyale Province de Québec. Voilà au moins des documents signés, qui ont été répandus à profusion dans le pays et qui viennent de haut lieu. Et les ministres protestants de l'Ontario, faisant du haut de la chaire supposée de vérité, un appel passionné à leur congrégation de voter contre le Québec en votant pour l'Union, sont-ce là vraiment tous des irresponsables.

On pourrait citer à l'infini des faits pour montrer que dans cette fameuse campagne de dénigrement, il y a eu un parti pris de la part des intéressés, de soulever les Canadiens-Anglais contre les Canadiens-Français afin d'arriver, et cela à tel point, que pendant les derniers dix jours de la campagne, on avait presque oublié qu'il y avait des soldats dans les tranchées et qu'il fallait sauver l'empire pour ne plus penser qu'à empêcher la traite Province de Québec de régner sur le Canada.

D'ERLANGES

## NECROLOGIE

Il nous fait peine d'annoncer la mort prématurée de Madame Fritz W. Hechler, née Laura Hébert, fille de feu Félix Hébert très connu et fort estimé dans cette partie de la province où il comptait que des amis Madame Hechler est morte dimanche dernier dans l'avant-midi, dans des circonstances pénibles, c'est-à-dire après avoir donné le jour à son premier enfant qui ne vécut que quelques heures, toutefois assez longtemps pour recevoir le baptême. Sa mère le suivit de quelques heures laissant un jeune époux qui attendait avec joie et espérance l'arrivée de cet ange pour faire la joie du foyer. La Providence avait, créé autrement et l'enfant et la mère dissident adieu à la terre pour aller dans un monde meilleur d'où l'on ne revient pas.

M. Hechler est natif d'Halifax et bien connu à Edmundston où il fut pendant plusieurs années employé à la banque de Montréal. Puis il devint

gérant de la succursale de la banque Royale à Grand Falls position qu'il quitta pour faire le commerce de bois. Il est maintenant teneur de livres pour la compagnie James Burgess & Son.

La défunte laisse pour la pleurer sa mère Dame Veuve Elizabeth Hébert, trois sœurs, Madame Pius Michaud, avocat, membre du parlement fédéral, Madame G. Fred Dayton, percepteur des douanes à Edmundston, et Madame George Sirois, officier des douanes aussi à Edmundston, deux frères, George Hébert, gérant de banque à Québec et Fred Hébert étudiant dans l'art dentaire à l'université Laval de Montréal, et un grand nombre d'autres parents et une multitude d'amis qui la regretteront longtemps et prieront pour elle.

Les funérailles ont eu lieu à Edmundston, mardi de cette semaine. La foule était nombreuse pour rendre les derniers hommages à cette personne enlevée à l'affection des siens dans la fleur de l'âge. La mère et l'enfant furent placés dans le même cercueil.

## La Mort d'une Femme de Bien

La mort vient d'enlever à la tendre affection des siens Dame Veuve Virginie Sormany, née Gallant dit Haché. Elle a rendu l'âme vendredi dernier, le 27 février, en la ville d'Edmundston, chez son fils, le docteur Albert M. Sormany, avec lequel elle demeurait depuis Pété de 1911.

Elle est morte comme elle a vécu dans la crainte du Seigneur, dans l'amour de la religion catholique. Résignée et prête à comparaître devant le Souverain Juge qu'elle avait tant prié et aimé pendant une vie de 79 ans et 3 mois, elle reçut les consolations dernières de la Sainte Eglise à cette heure suprême avec la douce consolation d'avoir à son chevet son fils prêtre pour l'éternité, le révérend Wilfrid Sormany, curé de Rogersville.

Dame Sormany avait toujours joui d'une bonne santé. Elle était forte au physique et au moral. Affable, toujours de bonne humeur, d'un caractère gai et enjoué, charitable, remplie d'énergie et de dévouement, mère de 13 enfants elle était le vrai type de la femme chrétienne, de la mère acadienne, de la mère de famille, ces mères qui sont la force de la race et qui enseignent dans le cœur des enfants les principes de vertu qui font les générations de croyants malgré la faiblesse de la chair et les mauvais exemples qui guettent la pauvre humanité.

Dame Sormany était la veuve de feu Sieur Henri Armand Sormany décédé en l'année 1907 à Lamèque où sa famille Sormany résidait depuis de nombreuses années. Il naquit sur l'île de Jersey de descendance française. Après un cours d'études au collège de Coutance en Normandie, Sieur Henri Armand Sormany jeune encore vint en Amérique à l'emploi de la compagnie Alexander, prédécesseur de la compagnie Frewing, jersyais qui faisait le négoce sur les côtes de la baie des Chaleurs. Instituteur pendant plusieurs années, il abandonna l'enseignement pour retourner à l'emploi de la compagnie Frewing comme teneur de livres, puis percepteur des douanes à Shippagan pendant 30 ans, position qu'il occupait à sa mort en 1907.

Du mariage de Sieur Henri Armand Sormany et de Melle Virginie Gallant dit

Haché naquit 13 enfants dont deux moururent en bas âge. Amédée mourut au collège St-Louis de Kent à la fin d'un cours classique, un beau talent qui devait se consacrer à la vie religieuse. Dans le monde de Josephine, en religion la révérende sœur Marie du Sacré-Cœur mourut à l'hôtel-Dieu de Tracadie. Neuf enfants survivent : trois garçons le révérend Wilfrid Sormany, curé de Rogersville, les docteurs Alphonse Sormany de Shediac, ex-député à la législature provinciale et Albert M. Sormany, médecin à Edmundston et six filles : la révérende sœur Sormany, supérieure de l'hôtel-Dieu de Tracadie et la révérende sœur Ladoversière aussi de l'hôtel-Dieu de Tracadie, Mesdames Edonard Chiasson, Majorique Noël, Fabien Haché et A. D. Chiasson, toutes de Lamèque, comté de Gloucester, N. B.

Le révérend Lixain Chiasson curé de Boiestown est un neveu de la défunte.

Lundi soir à cinq heures la levée du corps fut faite au domicile du docteur Sormany par le révérend Wilfrid Sormany. Aussitôt après, un libéra fut chanté à l'église d'Edmundston par le curé de la paroisse le révérend M. Conway. La défunte fut alors transportée à la station du Lémiscouata pour être transportée à Lamèque, sa place natale, où elle avait demandé de reposer près des restes de son mari.

Les porteurs étaient M. M. Max. D. Cormier, John J. Daigle, J. E. Michaud, avocat et Dr E. Simard.

"Le Madawaska" offre à la famille en deuil ses plus profondes et sincères condoléances. Après une longue vie de labeurs dans le service de Dieu, qu'elle repose dans la paix du Seigneur. Elle a donné à la patrie que nous aimons tous un prêtre dévoué, trois religieuses dont la vie n'est que sacrifices, deux docteurs vrais patriotes et d'autres enfants qui suivent l'exemple de cette mère vraiment chrétienne, de cette femme de bien dont parle l'Evangile. Après une vie si sainte et si remplie de bonnes œuvres, la mort quoique triste pour ceux qui restent n'est que le commencement du bonheur céleste pour celle qui disparaît.

Un ami de la famille.

## Resolution de condoléance.

Adoptée par la succursale Immaculée Conception No. 114 d'Edmundston N. B.

Vu qu'il a plu à Dieu d'appeler à Lui l'âme de Dame Virginie Sormany, mère des confrères Dr. Albert M. Sormany Dr. Alphonse Sormany, et du Rév. Wilfrid Sormany.

Proposée par le confrère J. Enoll Michaud secondé par le confrère Léon P. Bélanger que les membres de cette succursale offrent à ces confrères affligés leurs sympathies et expressions de condoléances les plus sincères.

Secrétaire.

## Mascarade Vendredi

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL  
SUCCURSALES DANS LA PROVINCE :

Caraget,	M. P. E. Moreault,	Gérant
Bathurst,	A. Alain,	Gérant
Edmundston,	F. H. Bourgoin,	Gérant
Moncton,	J. E. St-André,	Gérant
Norton,	L. J. Melanson,	pro-Gérant
St-John,	D. W. Harper,	Gérant

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an : les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

## "Gray Dort"

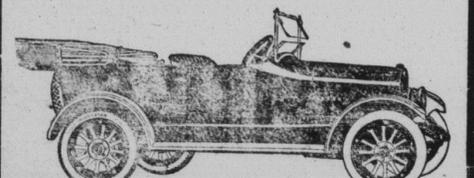
### LA MARQUE de la QUALITE

Lorsque vous voyez cet emblème, vous trouverez un char qui donne une satisfaction continue aux amateurs d'automobiles. Prenez des informations avant d'acheter un char. Le "Gray Dort" représente 60 années d'expérience dans la construction de voitures et d'automobiles.

N'achetez pas d'automobile avant de vous rendre compte des services qu'elle est à même de vous rendre aux moments opportuns.

Le moment ne sera jamais plus propice que maintenant pour acheter une automobile. Les automobiles étaient, il y a un an, à leur prix le plus bas—elles n'atteindront jamais un plus bas prix. La cherté des matériaux et de la main d'œuvre, qui est une cause directe de la guerre, sera maintenue pendant des années après la fin des hostilités. C'est donc le moment le plus propice pour acheter une automobile—et la voiture la plus avantageuse, pour le public en général, est sans contredit la

## "GRAY DORT"



LIVRAISON IMMEDIATE  
JOS. N. THIBAUT,  
Edmundston, N. B.

Téléphone 53  
Bouchard & Fournier  
ELECTRICIENS  
EDMUNDSTON, N. B.